



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MANCHE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS



MAI 2012
NUMERO SPECIAL N° 22



ISSN 0996 - 7494

Le contenu intégral des textes et/ou les documents et plans annexés
peut être consulté auprès du service sous le timbre duquel la publication
est réalisée et sur le site Internet de la préfecture :

<http://www.manche.gouv.fr>

Rubrique : Annonces et avis – Recueil des actes administratifs

S O M M A I R E

1ERE DIRECTION - LIBERTES PUBLIQUES ET REGLEMENTATION	3
<i>Arrêté du 11 mai 2012 fixant les tarifs maxima admis au remboursement des frais d'impression et d'affichage des documents électoraux pour les élections législatives des 10 et 17 juin 2012</i>	<i>3</i>
3EME DIRECTION - ACTION ECONOMIQUE ET COORDINATION DEPARTEMENTALE	3
<i>Arrêté n°12-34 du 10 mai 2012 portant désignation du sous-préfet chargé d'assurer la suppléance du sous-préfet d'Avranches du 30 mai au 5 juin 2012 inclus.....</i>	<i>3</i>
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER	3
<i>Programme d'action du délégué de l'Agence Nationale de l'Habitat dans le département de la Manche pour 2012</i>	<i>3</i>
DIVERS.....	4
FOYER OCCUPATIONNEL POUR ADULTES - GRAYE SUR MER.....	4
<i>Avis d'ouverture de concours sur titres pour le recrutement d'un ouvrier professionnel qualifié - spécialité conduite de véhicule</i>	<i>4</i>

Foyer Occupationnel pour Adultes - GRAYE SUR MER***Avis d'ouverture de concours sur titres pour le recrutement d'un ouvrier professionnel qualifié - spécialité conduite de véhicule***

Peuvent être admis à concourir les candidats(es) remplissant les conditions d'accès à la Fonction Publique Hospitalière et titulaire des permis B et D et titulaire de la formation initiale minimale obligatoire, validée.

Les dossiers de candidature devront être adressés jusqu'au 10 juin 2012 inclus, à Monsieur le Directeur du FOYER OCCUPATIONNEL POUR ADULTES, Château de Vaux - 14470 GRAYE-SUR-MER.

Ils comporteront les pièces suivantes : Une demande de participation manuscrite au concours établie sur papier libre, Un Curriculum Vitae, Une lettre de motivation, Une copie du permis de conduire, Une copie de l'attestation FIMO en cours de validité, Un extrait de casier judiciaire, bulletin n°3.

Tous renseignements ainsi que le profil de poste pourront être fournis par l'Etablissement.

Signé : Le Directeur : J. ALEXIS

